Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 8

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182237

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'une porte s'ouvrit dans le fond de la salle, et Anfredi

parut, habillé en portefaix.

Il traversa les rangs consternés du commerce et de l'aristocratie, sans jeter aux nobles assistants une parole, ni un regard, et marchant droit au peuple, il leur serra la main à tous, les appelant ses amis et ses frères. Quelques-uns, oubliant qu'il avait partagé leurs mauvais jours, n'osaient offrir leurs mains calleuses; mais lui, les embrassant et les pressant contre son cœur: « Ne me reconnaissez vous plus, leur disait-il d'une voix émue, ne suis-je pas votre compagnon? »

Anfredi était suivi de dix serviteurs, portant chacun deux bourses pleines d'or. Il dota dix jeunes filles et dix jeunes garçons, et il disait aux parents qui pleuraient de joie:—

« Pourrai-je jamais reconnaître vos bienfaits? C'est vous qui m'avez appris à mépriser la fortune, et à chercher dans le

travail les vrais trésors de la vie. »

Comme les amis d'autrefois s'approchaient d'Anfredi et lui adressaient des paroles affectueuses, s'efforçant d'attirer sur eux l'attention qu'il leur refusait : « Seigneurs, leur dit-il enfin, il faut qu'il y ait ici quelque méprise. Je ne suis ni riche, ni puissant, et n'ai point l'honneur d'être connu de vous. Comment ai je fait pour conquerir votre illustre présence en ces lieux? Vous vous abusez, Seigneurs, je ne suis qu'un ouvrier du port. »

Les valets circulaient dans la salle, portant des plateaux chargés de vins et de liqueurs qu'ils ne présentaient qu'aux hommes de peine. Les danses commencèrent; Anfredi luimème ouvrit le bal avec la fille d'un ouvrier. Le peuple seul prit part à la fête. — « Messieurs, disait Anfredi à la noble assemblée, qui attendait avec anxiété la fin de cette amère plaisanterie, nous n'oublierons jamais l'honneur que vous avez bien voulu nous faire en assistant à nos plaisirs. »

A minuit, Anfredi fit ouvrir la salle du festin, et appela ses amis. Tous prirent place au banquet, et les grands et les riches, commençant à comprendre qu'ils jouaient depuis quelques heures un rôle assez misérable, se retirèrent furti-

Ce fut là toute la vengeance d'Anfredi. Une joie douce et calme présida au repas. Au dessert, Anfredi se leva, et s'adressant aux convives: « Compagnons, leur dit-il, le ciel m'a rendu ma fortune: je ne l'accepte que pour vous; je renonce aux travaux du port, mais je reste un des vôtres par le cœur et par les habitudes. Mes richesses sont à tous ceux qui souffrent et qui travaillent. »

A deux heures du matin, Anfredi sortit de son palais avec la foule, et alla dormir sous le toit modeste qui l'avait abrité pendant sa misère. Le lendemain, on lisait sur la façade de son hôtel ces deux mots: Hôpital Anfredi. Anfredi s'y réserva une place pour ses vieux jours, et y mourut heureux et pauvre. Cet hôpital existe encore avec la même inscription; et le peuple de la Rochelle raconte encore aujourd'hui cette histoire.

Le meunier de F., après avoir vécu longtemps en bonne harmonie avec sa femme, s'était peu à peu adonné à la boisson, et il lui arrivait assez souvent de secouer la poussière sur le dos de la meunière.

Longtemps, cette dernière avait supporté ces mauvais traitements sans se plaindre, mais, un jour que son mari avait eu la main plus lourde que d'habitude, elle se rendit auprès du juge de paix.

Le magistrat fit appeler le brutal meunier et lui exposa les griefs de la plaignante.

Après l'avoir écouté attentivement, l'accusé répondit invariablement:

- Je suis meunier.

Impatienté, et peut-être à bout d'arguments, le juge dit:

- Ators je suis l'âne, moi?

Sur quoi, le meunier répliqua :

— C'est curieux, tous les hommes d'esprit se comprennent.

L'anecdote suivante a été connue de tout Lausanne, quelques années avant l'émancipation vaudoise:

• Un fabricant de chandelles, nommé Rossire, possesseur d'un merle qui sifflait le Ça ira, fut dénoncé au bailli de Lausanne, mis en prison pour avoir refusé de nommer l'instituteur de l'oiseau, et n'obtint sa liberté qu'après avoir promis de tuer le coupable. Monsieur d'Erlach craignait que cet oiseaau babillard, venant à s'échapper, n'établit une propagande parmi ses pareils, et que leur ramage ne fût entaché de patriotisme. Un huissier du bailli, nommé Cassat, eut la mission expresse d'assister à l'exécution de ce daugereux sans-culotte, de laquelle il dressa procès-verbal. »

Il paraît que les industriels parisiens tiennent à réaliser les projets les plus étranges.

Un entrepreneur de publicité vient d'adresser une demande au préset de la Seine pour être autorisé à placer le long des boulevards des statues-mannequins de 6 pieds de hanteur, que les tailleurs, les chapeliers, les bottiers et les modistes pourraient vêtir des objets de leur confection.

Il y aurait ainsi des mannequins-femmes et des mannequins-hommes, sur lesquels on exposerait, moyennant paiement, bien entendu, tout ce qu'il y aurait de nouveau en fait d'habillement.

Les promeneurs des boulevards pourraient, en passant, apprécier du même coup et la fraîcheur des étoffes et l'élégance de la coupe. Il y aurait des statues-mannequins-hommes et des statues-mannequins-femmes qui, la nuit, seraient éclairées au gaz.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

Théâtre de Lausanne.

Direction de MM. F. Lejeune et A. Vaslin.

DIMANCHE 23 FÉVRIER 1873

LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ

Grand drame en six actes, par M. Rosier.

LES SUITES D'UN PREMIER MARIAGE

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures très précises.

JEUDI 27 FRVRIER.

CE QUE FEMME VEUT....

Comédie-vaudeville en deux actes.

LA JOIE FAIT PEUR

Comédie en un acte, du Théâtre-Français.

LA SŒUR DE JOCRISSE

Vaudeville en un acte. On commencera à 7 1/2 heures.

Lausanne. — Imp. Howard-Delisle,